



Guide pratique

# Créez un point relais de produits locaux dans votre commune

Vous êtes un collectif de citoyen·ne·s engagé·e·s ? Un·e élu·e porteur·se de projet ? Créez un point relais communal de produits locaux au cœur de votre village ! Avec local.ht, offrez l'opportunité aux producteurs locaux, artisans et commerçants de vendre facilement leurs produits directement aux habitant·e·s

## Un point relais, kézako ?

Le relais communal consiste en une distribution hebdomadaire de produits locaux effectuée directement par :

- les producteurs, certifiés ou non, qui respectent les valeurs de l'agriculture paysanne et bio
- les artisan·s/transformateur·ice·s
- les commerçant·e·s (boucher·e·s, boulanger·e·s..)
- les restaurateur·ice·s (vente à emporter).

Avec les commandes directes et en s'affranchissant des intermédiaires, **un relais communal permet aux professionnels de conserver la totalité du prix de vente de leurs produits.**

Grâce à l'outil [local.ht](http://www.local.ht), les communes peuvent être initiatrices de ces projets de territoire, par exemple en nommant un·e référent·e au sein de la mairie, en prêtant un local et en communiquant sur le projet auprès des habitant·e·s.



## Comment ça marche ?

### 1 - Sondage auprès des habitant·e·s

Pour bien démarrer un projet de relais communal, nous conseillons de démarrer par un questionnaire auprès des citoyen·ne·s. Il vous donnera un aperçu du nombre de consommateur·ice·s intéressé·e·s par le projet, de leurs envies concernant les produits locaux à proposer, de leur motivation à participer (ou non) à la coordination du relais...et c'est également un bon moyen de faire connaître le projet en amont.

**Nous pouvons vous fournir des modèles de questionnaires et vous aider à les adapter au mieux à vos besoins.** Une fois le sondage prêt, il peut être diffusé via le journal communal, affiché sur des panneaux de communication, diffusé via les réseaux sociaux ou listes de diffusion, déposé dans les boîtes aux lettres... Vous pouvez également organiser, avec le soutien de l'équipe municipale, une réunion d'information.

Si des associations sont déjà actives dans votre commune (café associatif, groupement de consommateur·ice·s...), n'hésitez pas à les solliciter pour co-créer le projet. Rien de tel qu'un collectif de bénévoles déjà motivés !



## 2 - Trouver des pros

*Vos concitoyen·ne·s sont convaincu·e·s par le projet et motivé·e·s à acheter local ? Vous avez maintenant tous les arguments pour convaincre les producteur·ice·s, artisan·e·s transformateur·ice·s et restaurateur·ice·s de votre territoire de rejoindre le projet.*

Vous pouvez les convier à une réunion de présentation, ou les contacter individuellement. Chacun·e devra s'inscrire sur le site et gèrera ses produits en autonomie.

De votre côté, vous créez le point relais dans le lieu que vous aurez choisi.



Pour ce faire, c'est facile : créez un compte «mairie» sur [local.ht](http://local.ht), et renseignez les informations de base. Vous accéderez ensuite à la liste des producteurs les plus proches de vous et pourrez leur proposer de rejoindre votre point relais. Vous pouvez aussi inviter directement les producteur·ice·s que vous connaissez (des outils de communication seront à votre disposition dans votre espace local.ht).

**Une fois inscrit·e·s sur le site, les producteur·ice·s créent leurs fiches produits et spécifient leurs conditions de distribution.** On observe souvent un effet «boule de neige», les professionnels invitant leurs collègues à rejoindre les groupements, et créant d'eux-mêmes de nouveaux points relais.



## 3 - Convenir d'un lieu

Vous devez convenir d'un lieu pour les distributions hebdomadaires : salle communale, école, maison des associations, café associatif, local d'un commerçant...ou jardin public !

**Il suffit d'un lieu disponible au moins une heure par semaine pour accueillir les pros et permettre aux mangeur·se·s de récupérer leurs commandes.**

Préférez un endroit central dans le quartier/village, pour permettre à un maximum de personnes de venir chercher leurs commandes à pied ou vélo. Pour les publics qui n'ont pas accès à internet, un·e bénévole ou référent·e projet peut se charger de prendre les commandes par téléphone et les renseigner sur le site.

#### 4 - Communiquer et convenir d'un horaire de distribution

Une fois votre local trouvé et les acteur·ice·s motivé·e·s, vous pouvez commencer à communiquer auprès des futurs membres de votre groupement de consommateur·ice·s.



Dès lors que vous avez rassemblé assez de client·e·s, proposez un ou plusieurs horaires de distribution qui conviennent au plus grand nombre.

Assurez-vous que les producteur·ice·s soient prêt·e·s à commencer les distributions, puis déterminez une date pour le lancement !

*Peur de plonger tout de suite dans le grand bain ?*  
Vous pouvez démarrer par une phase «test» d'une semaine ou deux, en réservant les commandes à une liste d'habitué·e·s.

#### 5 - Organiser la distribution

**Vous êtes prêts à commencer les prises de commandes !**

Les membres de votre groupement et toutes les personnes s'étant montrées intéressées recevront automatiquement avant chaque distribution la liste des produits commandables et les dates limites de commande.

**Les consommateur·ice·s pourront passer commande et régler par paiement en ligne (ou sur place) directement aux producteur·ice·s/artisan·e·s/commerçant·e·s.**

Les paiements en ligne sont automatiquement redistribués à chaque professionnel, et les facturations sont également automatisées.



#### **Conseil**

*Lors des distributions, il est souvent préférable qu'un des membres de l'équipe projet soit présent en tant que référent pour accueillir les nouveaux et veiller à l'ouverture/fermeture du local. Le planning des permanences disponible sur local.ht permet à toutes de s'impliquer sur le relais communal en aidant bénévolement à la coordination des distributions.*

## 6 - Le lancement

Vous pouvez maintenant proposer à vos membres de passer commande, et convier la presse et l'équipe municipale à votre lancement pour tenter de recruter encore plus de membres (plus vous serez nombreux, plus les distributions seront avantageuses pour les professionnels).

Si les distributions s'effectuent dans un local fermé, il ne reste plus qu'à ouvrir le local pour les distributions. Si elles se déroulent sur un parking, il n'y a plus rien à faire, les professionnels et les consommateur·ice·s sont autonomes !



### Les avantages



#### Des prix justes

Des produits locaux au meilleur prix car en vente directe sans aucun intermédiaire.

Le service est gratuit pour les consommateur·ice·s comme pour les professionnel·le·s - les mangeur·se·s sont invité·e·s à soutenir local.bio lors du passage des commandes.



#### Une mise en place rapide

La création d'un point relais sur le site ne prend que quelques minutes. Idem pour la création des comptes pro !

Une fois les distributions planifiées, les consommateurs accèdent à un véritable marché en ligne pour commander directement leurs produits ou paniers.





### **Un minimum de travail bénévole**

La communication avec les abonnés du point relais est automatisée : ils reçoivent un mail de rappel avant chaque distribution, leur présentant le contenu des produits du moment, ainsi qu'un lien vers la prise de commande. Côté pro, un récap' des produits à fournir leur est envoyé avant chaque distribution.

La facturation est elle aussi gérée, ainsi que le paiement en ligne : les paiements sont redistribués systématiquement vers les comptes de chaque pro.



### **Un service complet**

La plateforme est développée depuis 4 ans, en lien permanent avec les producteur·ice·s, restaurateur·ice·s et groupements de consommateur·ice·s.

Les options qu'elle propose sont donc inclusives et adaptées aux méthodes et besoins de tou·te·s. Et s'adapteront aussi à vos demandes !



### **Un support continu**

Nous sommes là pour vous !

Vous pouvez nous contacter à tout moment via le chat, ou par mail à [contact@local.ht](mailto:contact@local.ht).

Nous vous répondrons le plus rapidement possible et vous rappellerons si besoin.

Vous avez maintenant toutes les informations en main pour créer votre point relais de produits locaux !

Alors, n'attendez plus et rendez-vous dès maintenant sur [www.local.ht](http://www.local.ht) !